

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 24 septembre 2015

DCM N° 15-09-24-25

**Objet : Dénominations de voies publiques.**

**Rapporteur: M. le Maire**

Dans le cadre du projet de valorisation des sentiers de Queuleu mené par l'Association "Les Sentiers de Queuleu" en collaboration avec le Comité de Quartier de Plantières-Queuleu, il est proposé de procéder à la dénomination de six sentiers. Pour ce faire, après consultation des plans des siècles précédents conservés aux Archives municipales, il est suggéré d'utiliser les noms des anciens lieux-dits situés sur le tracé des sentiers ou à proximité.

Il est ainsi proposé les dénominations suivantes :

- 1) Sentier allant du chemin des Vignerons jusqu'à la rue des Prés : **sentier du Pré Fréchin**,
- 2) Sentier allant de la rue du Roi Albert à la rue Frédéric Mistral : **sentier Wacas**,
- 3) Sentier allant de la rue Roederer à la rue Madame de Staël : **sentier de l'Herbé Clos**,
- 4) Sentier allant de la rue Ancillon à la rue Colini de Villeneuve : **sentier de la Roche**,
- 5) Sentier allant de la rue Baudoche à la rue de Queuleu via la rue de Puymaire : **sentier en Lormiché**,
- 6) Sentier allant de la rue Saint-Maximin à la rue Louis Hestaux : **sentier Echalats**.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE :**

- **DE DENOMMER** le sentier allant du chemin des Vignerons jusqu'à la rue des Prés : **sentier du Pré Fréchin**,

- **DE DENOMMER** le sentier allant de la rue du Roi Albert à la rue Frédéric Mistral : **sentier Wacas**,
  - **DE DENOMMER** le sentier allant de la rue Roederer à la rue Madame de Staël : **sentier de l'Herbé Clos**,
  - **DE DENOMMER** le sentier allant de la rue Ancillon à la rue Colini de Villeneuve : **sentier de la Roche**,
  - **DE DENOMMER** le sentier allant de la rue Baudoche à la rue de Queuleu via la rue de Puymaigre : **sentier en Lormiché**,
  - **DE DENOMMER** le sentier allant de la rue Saint-Maximin à la rue Louis Hestaux : **sentier Echalats**.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

### L'Adjoint Délégué,

Hacène LEKADIR

Service à l'origine de la DCM : Archives  
Commissions : Commission des Affaires Culturelles  
Référence nomenclature «ACTES» : 8.3 Voirie

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 38 Absents : 17 Dont excusés : 11

## **Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

# Sentiers de Queuleu

